

Bonjour,

- **Solidarité avec l'Ukraine**

Depuis l'appel précoce de l'AMF dès le 25 février, pour la mobilisation des communes de France en faveur de la population ukrainienne, aussi bien pour l'accueil des réfugiés que pour l'envoi de biens et matériels d'assistance d'urgence, les initiatives se multiplient et la coordination des actions se renforce.

L'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Ain, le Conseil Départemental de l'Ain et la Protection Civile de l'Ain, sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, appellent, ensembles, à la solidarité aindinoise pour soutenir la population ukrainienne.

En complément du communiqué de presse de l'AMF, voici quelques informations pratiques pour **organiser et coordonner notre aide de manière plus efficace**.

Le soutien envers l'Ukraine peut prendre plusieurs formes :

- Avec l'Association « **I support Ukraine** » –

<https://fr.isupportukraine.eu/>

- S'agissant **du pavoisement des édifices publics aux couleurs ukrainiennes**, chaque collectivité peut décider librement de le faire.

VIA DES DONS FINANCIERS

- Pour assurer cette mission de solidarité, **l'AMF de l'Ain invite l'ensemble des communes et intercommunalités à contribuer et à relayer** l'appel à la générosité publique de la Protection Civile via le site : <https://don.protection-civile.org>

Ou par virement au :

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin

ACCUEIL DES REFUGIES

Pour la participation à l'accueil des Ukrainiens, l'Etat a mis en place, à l'attention des collectivités et personnes morales, un formulaire en ligne.

Les particuliers qui souhaiteraient faire part d'offres d'hébergement solidaire ou d'autres marques de solidarité pour accompagner les personnes déplacées d'Ukraine sont invités à se signaler sur le site

<https://parrainage.refugies.info>

VIA DES COLLECTES

Les mairies sont invitées à organiser une collecte sur leur commune, conforme à la fiche des besoins établie par la protection civile.

Pour cette collecte, les vêtements ne figurent pas parmi les produits prioritaires et il est demandé aussi de ne pas apporter de nourriture, de produits et de médicaments périmés.

Le gouvernement active un fonds pour centraliser les dons des collectivités en soutien à l'Ukraine

[https://www.maire-info.com/guerre-en-ukraine/le-gouvernement-active-un-fonds-pour-centraliser-les-dons-collectivites-en-soutien-ukraine-article-26181](https://www.maire-info.com/ guerre-en-ukraine/le-gouvernement-active-un-fonds-pour-centraliser-les-dons-collectivites-en-soutien-ukraine-article-26181)